

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
084 – Des Sommets

03

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 10 février 2026 à 18 h 30, au 287 rue de la Fabrique à Saint-Sébastien.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Karol-Ann Morin, parent
Josianne Bernier, parent (en ligne)
Véronique Gosselin, parent
Marie-Pier Dupont, parent
Marie-Ève Boulanger, parent
Annie Michaud, enseignante
Marie-Ève Bélanger, enseignante
Mélissa Poirier, représentante du service de garde
Stéphanie Robert, représentante du service de garde
Mylène Nadeau, parent substitut (en ligne)
Karine Richard, parent substitut

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Stéphanie Leclerc, directrice de l'établissement

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Krystelle Lambert, représentante du personnel de soutien

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h30

Mme Stéphanie souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme Marie-Ève Bélanger, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-028

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025

Sur la proposition de Mme Véronique Gosselin, le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025 est adopté tel que présenté.

Initiales présidence	Initiales direction

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-029

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 2 décembre 2025

Aucun suivi

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

6.1 Rapport budgétaire du C.E.

Nous prenons connaissance du budget au 10 février 2026 pour les activités du C.E. Le rapport des dépenses effectuées à ce jour est présenté aux membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-030

6.2 Service de garde en milieu scolaire (suivi)

Période d'inscriptions ouverte jusqu'au 15 mai par Mozaïk. Présentement, il y a 16 inscriptions pour l'année 2026-2027.

6.3 Prévision d'effectifs-élèves pour 2026-2027

Madame Stéphanie Leclerc présente les prévisions d'effectifs 2026-2027.

Chiffres actuels pour 2026-2027 : 71 élèves

Maternelle 4 ans : 1 (doit avoir un minimum de 2 élèves pour avoir une classe de maternelle 4ans et 5 ans)

Maternelle 5 ans : 6 (doit avoir au minimum 6 élèves dans la classe pour qu'elle soit ouverte en 2026-2027)

1^{re} année : 10

2^e année : 10

3^e année : 17

4^e année : 8

5^e année : 14

6^e année : 7

Annexe CET084-2025-2026-008

Initiales présidence	Initiales direction

6.4 Synthèse du plan de lutte (loi 56)

Considérant qu'en vertu de l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement approuve le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, sur proposition de la direction de l'école;

Considérant que le projet de plan de lutte soumis respecte le contenu minimal prescrit aux articles 75.1 et 75.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que ce projet de plan de lutte a été élaboré avec la participation des membres du personnel de l'école, comme prévu à l'article 77 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Sur la proposition de Mme Marie-Pier Dupont, il est résolu d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école des Sommets de Saint-Sébastien, tel que proposé par la direction de l'école, dont copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Annexe CET084-2025-2026-009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-031

6.5 Campagne de financement :

Disco patin :

Une affiche a été créée par Mme Édith pour promouvoir l'activité. Elle sera envoyée aux parents ainsi que diffusée sur les médias sociaux.

Pour l'activité, il y aura à vendre :

Items	Quantité	Prix
Gatorade	48 bleus et 48 rouges	
Cônes de bonbons	200 cônes	5,00\$
Chips	1 caisse	
Barres de chocolat : Rolo, KitKat, Smarties, Aero	Demander à la COOP de préparer une boîte de plusieurs barres	
Bouteilles d'eau	2 caisses	

Mme Véronique Gosselin s'occupera d'amener le fond de caisse.

Mme Josianne Bernier s'occupera de faire payer les patineurs à l'entrée.

Mme Karol-Ann Morin demandera à M. Maxime Boutin le fonctionnement des lumières.

La disco patin sera remise le 20 mars puisqu'il y a un conflit d'horaire cette journée-là.

Initiales présidence	Initiales direction

6.6 Location de locaux :

En collaboration avec la municipalité, la pratique du pickleball se fera au gymnase les lundis jusqu'à la fin de l'année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-032

6.7 Suivi Activités parascolaires

Mme Annie Michaud a relancé deux fois sa connaissance pour les cours de dessins, mais elle n'a pas eu de retour de l'artiste.

Il y aura possiblement du basketball et/ou du volleyball d'ici la fin de l'année avec M. Jonathan Nadeau.

6.8 Suivi Cantine pour tous

Moyenne de 35 repas par jour. C'est généralement très apprécié par les enfants, sauf le macaroni au fromage. Les parents du CE aimeraient savoir si les menus différeront au cours de l'année et si c'est possible de changer le macaroni au fromage du menu.

6.9 Photographie scolaire

La photographie Mme Marie-Ève Falardeau est réservée pour le 22 octobre 2026.

7. CORRESPONDANCE

Campagne de financement : Biscuits Norton

Les membres du comité ne veulent pas aller avec cette campagne de financement.

8. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Mise à jour de certains indices du PEVR.

Présentation des consignes pour un environnement sans fumée.

Présentation des baisses des indices de défavorisation. C'était le point important de la rencontre.

Le comité veut offrir des ateliers pour les parents.

9. DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

La direction d'établissement informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

Initiales présidence	Initiales direction

Cour d'école :

Une rencontre sera faite le 19 mars avec le comité pour préparer la suite du parc-école.

10. AUTRES MEMBRES

27 février : les élèves de l'école joueront contre les policiers à partir de 11h. De 10h à 11h, les élèves de l'école pourront aller patiner avec les policiers. Ce temps est offert par le Garage Dallaire.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mme Mélissa Poirier, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 19 h 27.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE2526-033

Mme Karol-Ann Morin, présidente

Mme Stéphanie Leclerc, directrice